

EXTRAIT DU REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE SAINTE-ANNE ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 28/01/2025 sous réserve de l'évolution du coût de la vie.

TARIFS 2025/2026

(Échéance sur 10 mois, d'octobre à juillet)

		Contribution scolaire (A)	Demi-pension 4 jours (*) (B)	Pension complète (C)	iPad (CM2 et Collège uniquement)
Maternelle		70 €	94 €	-	-
Primaire	CP - CE1 - CE2		103 €		-
	CM1 - CM2				
Collège		75 €	111 €	303 €	12 €
Lycée		80 €	111 €	308 €	-
BTS		124 €	111 €	308 €	-
DE CESF (* ²)		99 €			

- (*) - Formule Demi-Pension pour les écoliers, collégiens, lycéens inclut les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis.
 - Formule Demi-Pension pour les étudiants inclut les repas des lundis, mardis, mercredis et jeudis
 - Formule Demi-Pension 5 jours possible uniquement pour les lycéens, le cinquième repas sera facturé au tarif du repas de la formule Demi-pensionnaire 4 jours.

(*²) Frais de sélection : **30 €** pour tous les candidats.

	Externe	Demi- pensionnaire 4 Jours	Interne
Facturation	A	A+B	A+C
<i>iPad à ajouter à la Contribution scolaire pour les élèves de CM2 et Collège</i>			

ARRHES ET FRAIS DE DOSSIER A VERSER A L'INSCRIPTION

	Frais de dossier +	Arrhes		
		Externe	Demi-pensionnaire 4 jours	Interne
Maternelle	30 €	75 €	160 €	-
Primaire CP - CE1 - CE2 CM1 - CM2				
Collège	30 €	75 €	160 €	370 €
Lycée	30 €	75 €	160 €	370 €
BTS	90 €	100 €	200 €	400 €
DE CESF				

Frais de dossier et d'inscription : à verser en une seule fois à la 1^{ère} inscription (sauf pour les élèves déjà scolarisés au sein du Groupe scolaire Sainte Anne).

En cas de versement par chèque des arrhes : le chèque sera déposé en banque le **23 août** et viendra en déduction de la facturation annuelle, les arrhes seront intégralement conservées en cas de désistement ou de démission.

TARIFS RESTAURATION OCCASIONNELLE

	Prix d'un repas	Externe surveillé (Elève avec PAI Alimentaire uniquement)
Maternelle	8,00 €	3,00 €
Primaire CP - CE1 - CE2 CM1 - CM2		
Collège	8,50 €	3,00 €
Lycée	8,50 €	3,00 €
BTS	8,50 €	-
DE CESF		

TARIFS GARDERIE/ETUDE : ECOLE

GARDERIE OU ETUDE	
Unité	1,80 €

GARDERIE MERCREDI	
1/2 Journée	7,50 €
Journée	14,00 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'assurance scolaire et extra-scolaire : est comprise dans le tarif de la contribution scolaire (l'attestation est téléchargeable sur l'espace Ecoledirecte).

APEL (Association des Parents d'Elèves) : Cotisation APEL de 17 € en sus facultative (si vous ne souhaitez pas cotiser, merci de nous adresser un courrier ou mail).

Réductions appliquées : sur la base de la contribution scolaire uniquement : 50 % pour le 3^{ème} enfant, 100 % à partir du 4^{ème} enfant.

DE CESF : Tout module à repasser en DE CESF sera facturé 130€.

EXTRAIT DU REGLEMENT FINANCIER DU CENTRE DE FORMATION ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

TARIFS PREPA PASS – PREPA ECO

400 €/an pour les élèves de terminale GT

(Règlement en 1 fois à l'inscription)